

## CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Après que le Client ait pris connaissance des caractéristiques du Service, il a accepté les présents termes et conditions régissant son utilisation.

### 1. DEFINITIONS

**Client** : Toute personne physique ou morale, signataire des présentes conditions générales de services, responsable d'un ou plusieurs sites Internet hébergés par le Prestataire par ressources partagées comme définies ci-dessous (hébergement mutualisé)

**Internet** : Réseau de plusieurs serveurs reliés entre eux et dont la localisation se situe en divers lieux géographiques à travers le monde.

**Site internet** : Ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur Internet associées à un ou plusieurs noms de domaines.

**Page web** : Unité d'un site internet représentée sous forme de document informatique et pouvant contenir du texte, des images et divers autres éléments multimédia et interactif.

**Nom de domaine** : nom désignant de manière unique l'emplacement sur Internet des sites d'une entreprise.

**Serveur** : Ordinateur maître contrôlant certains accès et certaines ressources sur le réseau.

**Hébergement** : Ressources techniques et moyens permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites Internet.

**Hébergement mutualisé** : Hébergement sur un ensemble de Serveurs, de plusieurs groupes de pages web et d'éléments constituant des sites Internet propres à plusieurs Clients, qui partagent collectivement les ressources et l'espace disponible sur ces serveurs.

### 2. OBJET

Le Prestataire propose un service qui est la mise en place et l'hébergement d'un Site Internet personnalisé. Il assure la gestion du site, opère les mises à jour sur demande du client et vérifie que le site est en permanence accessible et fonctionnel.

### 3. DUREE ET RESILIATION

Les présentes Conditions sont définies pour une durée indéterminée. Les Conditions pourront être résiliées à l'initiative de chacune des deux parties, par tout moyen probant permettant de justifier de sa réception par l'autre Partie. Toutefois, en cas de résiliation des Conditions avant la durée minimale d'engagement de 24 mois, le client sera tenu de verser immédiatement au Prestataire, à titre d'indemnité forfaitaire, une somme égale à soixante-dix pourcents (70%) du montant total des mensualités restant à échoir. Les Conditions prennent effet à compter de sa date de signature. Toutefois, le paiement n'est dû par le Client qu'à compter de la mise en service du Site Internet du Client, tel que prévu à l'article 4 des présentes Conditions. A la fin ou en cas de résiliation du Contrat, le Prestataire ne conservera aucune trace des fichiers de données du Client.

### 4. FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le Prestataire répond aux besoins des professionnels en proposant des solutions techniques pour leur communication Internet. Le Service permet d'obtenir un Site Internet professionnel avec son hébergement, son nom de domaine, 4 adresses email, un service de référencement progressif et une mise à jour de page par mois. Le Prestataire s'engage à héberger le Site Internet du Client, personnaliser l'apparence du site, et intégrer les Pages web dans la mesure où le Client lui a transmis les documents prévus à cet effet, et ce à tout moment pendant la durée des présentes Conditions (cf. 6. Engagements du Client). Le Prestataire s'engage à mettre en service le Site Internet sous 15 jours, dès réception de tous les documents du Client au format papier ou électronique (Word, PDF, HTML ou tout autre habituellement admis), et de mettre à jour le Site Internet avec les pages qui lui sont transmises par le Client, sous le même délai. Le Prestataire s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité du Service qu'il propose, et souscrit à ce titre une obligation de moyens.

### 5. ENGAGEMENT DU PRESTATAIRE

#### 5.1. Assistance téléphonique et électronique

Le Prestataire assurera une assistance téléphonique sur simple appel du Client au numéro de téléphone communiqué par le Prestataire du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 20h00. Cette assistance téléphonique est destinée à analyser les problèmes que pourrait rencontrer le Client sur son Site Web. Cette assistance téléphonique est mise à la disposition du Client sans supplément par rapport au prix indiqué à l'article 8 des présentes Conditions. De même, le client peut contacter le Prestataire en utilisant le formulaire présent sur le site du Prestataire ou encore son adresse de messagerie électronique.

#### 5.2. Hébergement et accessibilité des Pages web

Le Prestataire s'engage à assurer l'hébergement des Pages web. Le Prestataire s'engage donc à effectuer ou à faire effectuer par un tiers cet hébergement avec vigilance, en termes de sécurité, de disponibilité et de maintenance. Il est garant de la qualité du service qu'il souscrit auprès des tiers pour la satisfaction de ses obligations vis-à-vis du Client. Il devra, à cet effet, s'assurer que la capacité d'hébergement est suffisante pour satisfaire les besoins du client (rapidité de consultation du Site Internet), tels que définis dans le bon de commande annexé aux présentes Conditions. Le Client reconnaît et accepte qu'Internet comporte des limites et des risques, et que les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des fichiers ou données peuvent cependant être aussi fonction de la nature et de l'encombrement du réseau ainsi que du matériel propre aux visiteurs. Le Prestataire s'engage à mettre à disposition des internautes les Pages web et à apporter tout le soin habituel pour assurer des prestations de bonne qualité de fond et de forme dans le cadre de l'exécution du Service.

#### 5.3. Maintenance du Service

Les opérations de maintenance corrective et évolutive du Service seront à la charge et aux frais du Prestataire et ne pourront être réalisées qu'en dehors des heures normales d'utilisation par les Clients du Site Internet, soit de 23 heures à 5 heures du matin et de telle façon à ne perturber en aucune façon son utilisation par les visiteurs. Le Prestataire s'engage à ce que les opérations de maintenance n'excèdent pas 2 heures par mois. Le Prestataire devra informer le Client de toute interruption normale (supérieure à 3 heures) de l'accès au Service et résoudre dans les plus brefs délais la difficulté rencontrée.

### 6. ENGAGEMENTS DU CLIENT

Le Client s'engage à transmettre les logos, éléments constituant la charte graphique, et le contenu des pages sous forme papier ou électronique (Word, PDF, HTML ou tout autre habituellement admis) au Prestataire et à les mettre à jour.

Le Client autorise le Prestataire à insérer sur son Site Internet une mention légale protégeant les droits d'auteurs de l'Editeur du Service sous forme de lien Internet. Le Client concède au Prestataire le droit de reproduire et d'utiliser les marques et logo du Client, mais uniquement pour l'usage nécessaire à la mise en place du Service. Le Client garantit la jouissance paisible de ces marques et logos.

### 7. PROPRIETE

Le contenu du Site Internet reste la propriété exclusive du prestataire jusqu'au terme de la durée d'engagement minimale de 24 mois. Passé ce délai, le client peut demander une copie physique de l'ensemble du Site Internet sur CD ou DVD pour soixante-dix (70) euros, excluant les outils et services de gestion de contenu. Cette version pourra être modifiée et diffusée sans aucune limite par le Client quelque soient les accords entre le Client et le Prestataire. Le transfert du nom de domaine peut également être demandé au terme de la durée d'engagement minimale de 24 mois pour deux cents (200) euros.

### 8. CONDITIONS FINANCIERES

Le Client accepte les conditions financières de l'accès au Service, telles que définies dans le bon de commande.

#### 8.1 Paiement des sommes dues

Si le Client paie par prélèvement automatique, le paiement des sommes dues sera effectué par prélèvement, chaque mois, sur un compte bancaire, postal ou caisse d'épargne désigné par le Client. Les sommes dues sont payables chaque mois d'avance sur présentation d'avis de prélèvement domiciliés auprès de l'établissement payeur désigné par le Client.

#### 8.2 Défaut de paiement

A défaut de paiement par prélèvement, le Client devra payer les sommes dues d'avance, annuellement, par chèque ou virement bancaire. La première échéance sera exigible à compter de la mise en service du Site Internet du Client. Si cette mise en service a lieu en cours de mois, la première échéance sera calculée au prorata des jours restant à courir pendant le mois. En cas de non-paiement d'une échéance, pour quelque motif que ce soit, celle-ci portera intérêt à son échéance et sera majorée de plein droit de frais bancaires et de gestion supplémentaires (suivi du recouvrement, courriers et frais téléphoniques de relance, représentation des rejets de prélèvement bancaire).

#### 8.3 Clause résolutoire

A défaut de règlement exact à son échéance de quinze (15) jours après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet, le Service pourra être interrompu, toutes les sommes déjà perçues restant acquises par le Prestataire. Les présentes Conditions pourront également être résiliées à l'initiative de chacune des Parties, en cas de manquement de l'autre à l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes Conditions, 15 jours, après mise en demeure restée infructueuse par lettre recommandée adressée à l'autre Partie. Les parties conviennent expressément alors que les Conditions seront dans ce cas résolues de plein-droit, sans qu'il soit besoin d'une action en justice pour constater la résolution.

### 9. RESPONSABILITE

Le client reste seul responsable du contenu qu'il communique au prestataire et de l'utilisation qui pourraient être faites du Site Internet. Chacune des parties s'engage expressément à respecter la réglementation applicable à ses activités. Le Prestataire ne pourra en aucun cas être responsable des dommages qui pourraient être subis par le Client et qui ne pourraient lui être imputés. Les parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfices, perte de commandes, et tous troubles commerciaux constituent des dommages non réparables aux termes des présentes Conditions.

### 10. DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes Conditions et ses Annexes expriment l'intégralité des obligations et de l'accord entre les parties et se substitue à tous autres accords, écrits ou oraux, concernant le sujet. Toute renonciation ou modification de l'une quelconque de ces stipulations ne pourra prendre effet qu'après avoir fait l'objet d'un avenant dûment signé par les parties. En cas de nullité d'une stipulation des présentes Conditions, les autres stipulations resteront en vigueur. Les parties s'entendent alors pour adopter une nouvelle disposition qui se substituera à la disposition concernée. En cas de force majeure, les obligations des Conditions seront suspendues pendant la durée de l'événement constitutif de la force majeure. La force majeure s'entend de l'acceptation de ce terme en droit français, c'est-à-dire d'un événement imprévisible, irrésistible et extérieur. Le Client agit en son nom propre et pour son propre compte en qualité d'entrepreneur indépendant. Il n'a ni le pouvoir, ni l'autorisation d'engager le Prestataire de quelque façon que ce soit. Aucune des stipulations des Conditions ne pourra être interprétée comme créant, entre le Client et le Prestataire un mandat, une filiale, une relation d'agent ou d'employé à employeur.

### 11. LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par la loi française.

### 12. LITIGES

#### 12.1 Conciliation préalable obligatoire

Tout différend entre les parties né des Conditions devra obligatoirement l'objet d'une tentative préalable de règlement amiable entre les parties, dont les modalités seront fixées par les parties elles-mêmes.

#### 12.2 Tribunal territorialement compétent

A défaut de règlement amiable, le différend sera porté devant le Tribunal de Commerce de Limoges, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.